

# **PARTIE II, SECTION III**

# **TECHNOLOGIE RESPECTUEUSE**

# **DE L'ENVIRONNEMENT**

## **Introduction**

L'un des principes fondamentaux d'Action 21 est que le développement durable passe par des percées sensibles dans la mise au point et le transfert de technologies respectueuses de l'environnement. Entre 1992 et 1995, le Canada a franchi de grands pas dans le transfert de technologie tant sur son territoire que vers l'extérieur. Parmi les facteurs clés de ce progrès, citons l'élaboration de politiques gouvernementales qui encouragent l'usage et le transfert de technologies propres, une vigoureuse industrie canadienne de l'environnement, les initiatives du secteur privé ainsi que l'action concertée des pouvoirs publics, du secteur privé, des organisations non gouvernementales et d'autres partenaires nationaux et internationaux.

## **Politiques et initiatives publiques**

Les gouvernements canadiens ont instauré des politiques et des pris des initiatives qui facilitent l'usage et le transfert de technologies ménageant l'environnement. Par exemple, la politique fédérale sur la prévention de la pollution incite l'industrie à mettre en application des technologies et des méthodes «propres» et à abandonner les remèdes «en bout de chaîne». Le recours à divers outils de gestion de l'environnement comme les règlements, les mesures volontaires et les instruments économiques contribuent aussi à façonner le processus de transfert et de perfectionnement de la technologie. Les initiatives gouvernementales concernant «l'industrie verte», comme la stratégie lancée par le gouvernement canadien et intitulée *Une stratégie pour l'industrie canadienne de l'environnement* (SICE), profitent aux technologies canadiennes et à l'industrie de l'environnement.

## **L'industrie canadienne de l'environnement — Une industrie clé**

Le Canada a créé une industrie de l'environnement vigoureuse dont la croissance annuelle devrait atteindre 10 p. 100 au cours des cinq prochaines années. D'ici l'an 2000, ses ventes devraient se chiffrer à 22 milliards de dollars. Ce secteur est aujourd'hui représenté par l'Association canadienne des industries de l'environnement, une organisation cadre qui chapeaute neuf associations autonomes provinciales et territoriales. Cette industrie